



Journal Title: Journal des télécommunications

Journal Issue: vol. 3 (no. 10), 1936

Article Title: Cinquième réunion du Comité consultatif international télégraphique (C.C.I.T.) (Varsovie, 19-26 octobre 1936)

Page number(s): pp. 269-270

This electronic version (PDF) was scanned by the International Telecommunication Union (ITU) Library & Archives Service from an original paper document in the ITU Library & Archives collections.

La présente version électronique (PDF) a été numérisée par le Service de la bibliothèque et des archives de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à partir d'un document papier original des collections de ce service.

Esta versión electrónica (PDF) ha sido escaneada por el Servicio de Biblioteca y Archivos de la Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT) a partir de un documento impreso original de las colecciones del Servicio de Biblioteca y Archivos de la UIT.

(ITU) للاتصالات الدولي الاتحاد في والمحفوظات المكتبة قسم أجراه الضوئي بالمسح تصوير نتاج (PDF) الإلكترونية النسخة هذه والمحفوظات المكتبة قسم في المتوفرة الوثائق ضمن أصلية ورقية وثيقة من نقلاً

此电子版（PDF版本）由国际电信联盟（ITU）图书馆和档案室利用存于该处的纸质文件扫描提供。

Настоящий электронный вариант (PDF) был подготовлен в библиотечно-архивной службе Международного союза электросвязи путем сканирования исходного документа в бумажной форме из библиотечно-архивной службы МСЭ.

JOURNAL DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

PUBLIÉ MENSUELLEMENT PAR LE
BUREAU DE L'UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
BERNE (SUISSE)

ABONNEMENTS. UN AN: SUISSE, 9 FR. — UNION POSTALE, 10 FR. SUISSES. — UN NUMÉRO ISOLÉ, 1 FR. 25.

Journal télégraphique: LVII vol. - 65 années. N° 10. Octobre 1936.
Journal des télécommunications: 3^e vol. - 3^e année.

SOMMAIRE

- Cinquième réunion du Comité consultatif international télégraphique (C. C. I. T.). (Varsovie, 19—26 octobre 1936.)
- La 4^e réunion des experts du Comité international spécial des perturbations radiophoniques. (Londres, 19—22 mai 1936.)
- Conférence intergouvernementale pour la conclusion d'une convention internationale concernant l'emploi de la radiodiffusion dans l'intérêt de la paix. (Genève, 17—23 septembre 1936.)
- Premier rapport de gestion (1934—1935) de la Federal Communications Commission (F. C. C.).
- Les télécommunications en Suisse au cours de l'année 1935.
- Etudes récentes sur les quartz piézoélectriques.
- Bibliographie.
- Sommaire bibliographique.
- Nouvelles.

Les sentiments exprimés dans les articles du Journal des télécommunications sont personnels à leurs auteurs et ne permettent pas de préjuger les opinions de l'Union.

Cinquième réunion du Comité consultatif international télégraphique (C. C. I. T.). (Varsovie, 19—26 octobre 1936.)

Dans sa dernière séance — celle du 2 juin 1934 — la quatrième réunion du Comité consultatif international télégraphique (C. C. I. T.), tenue à Praha, avait accepté l'invitation de l'Administration polonaise des télégraphes de tenir à Warszawa la cinquième réunion.

C'est du 19 au 26 octobre 1936 que les délégués et représentants de plus de vingt administrations d'Etat et d'une quinzaine d'exploitations privées ont examiné les propositions élaborées par les commissions de rapporteurs au cours des années 1934 à 1936.

Les congressistes, au nombre de cent trente environ, ont siégé dans l'édifice de l'Association des

ingénieurs polonais. La séance d'ouverture, tenue le lundi 19 octobre, avait été précédée d'une réunion des chefs de délégations qui avait établi un projet d'organisation des travaux du congrès à soumettre à l'assemblée plénière.

C'est M. Krzyczkowski, directeur du département technique au ministère des postes et télégraphes, qui souhaite la bienvenue aux délégués et représentants venus de tous les points du globe.

Quatre commissions furent constituées:

- I. — Commission technique (président M. le Dr Jäger — Allemagne —; vice-président M. Caenepenne — Belgique), partagée en quatre sous-commissions que présidèrent MM. Collet (France), Nancarrow (Grande-Bretagne), Swedenborg (Suède) et Keller (Suisse).
- II. — Commission d'exploitation, du Règlement et des tarifs (président M. Gneme — Italie —; vice-président M. Gredsted — Danemark —).
- III. — Commission d'organisation (président M. Phillips — Grande-Bretagne —; vice-président M. Felser — Pays-Bas —).
- IV. — Commission de rédaction (président M. Mualatier — France —; vice-président M. Lambert — Belgique —).

Voici les noms des rapporteurs qui acceptèrent d'établir les comptes rendus des séances de ces commissions et sous-commissions:

MM. Bast (Pays-Bas), Leroy (France), Pagès (Société d'études pour liaisons télégraphiques et téléphoniques), Pérès (Société « Les téléimprimeurs »), Forrer (Suisse), Schneider (France), Speidel (Suisse), le Dr F. Havas (Hongrie), E. Robert (Compagnie générale de t. s. f.), Bayard (France), Eschbaecher (Cable and Wireless).

En moins de cinq jours ces commissions ont accompli une tâche considérable.

Dans notre prochain numéro nous rendrons compte des résultats obtenus. Disons cependant tout de suite qu'en ce qui concerne la question principale qu'avait à résoudre la commission des tarifs: « les

exploitations d'Etat et privées sont-elles disposées à unifier les tarifs applicables au langage clair et au langage convenu», aucune proposition n'a pu obtenir une majorité. Le *statu quo* est maintenu.

Ajoutons que l'organisation du congrès a été excellente en tous points: sous la présidence éclairée de M. Krzyżkowski et grâce aux efforts intelligents et actifs du président du comité de réception, M. Machalski, les congressistes ont pu faire de la bonne besogne, dans des conditions parfaites de confort.

La 4^e réunion des experts du Comité international spécial des perturbations radiophoniques.

(Londres, 19—22 mai 1936.)

Le groupe d'experts du Comité international spécial des perturbations radiophoniques s'est réuni à Londres du 19 au 22 mai 1936.

Des représentants de la Commission électrotechnique internationale, de la Conférence internationale des grands réseaux électriques, de l'Union internationale des producteurs et distributeurs d'énergie électrique, de l'Union internationale des chemins de fer, de l'Union internationale de radiodiffusion y prirent part. Ils appartenaient aux pays suivants: Allemagne, Belgique, France, Grande-Bretagne, Italie, Pays-Bas, Suisse et Tchécoslovaquie.

Les travaux furent placés sous la présidence de M. Braillard, président de la commission technique de l'Union internationale de radiodiffusion.

Au cours de la réunion précédente, qui eut lieu à Londres, au mois de novembre 1935, un programme d'essais systématiques avait été arrêté, et le directeur du centre de contrôle de Bruxelles avait été chargé de centraliser les rapports établis dans les divers pays.

Ces essais devaient porter sur les points suivants:

- 1^o Valeur des tensions perturbatrices à la source de la perturbation; méthodes des mesures et résultats.
- 2^o Valeur limite à donner aux caractéristiques du condensateur entre le réseau et la carcasse des machines pour la protection contre les chocs électriques.
- 3^o Augmentation de la tension perturbatrice avec le degré d'usure des moteurs.
- 4^o Perturbations apportées en dehors des gammes de 150 à 1500 kc/s.
- 5^o Mesures comparatives effectuées sur l'appareil perturbateur étalon.
- 6^o Mesures comparatives effectuées avec les appareils anglais et allemands.

Les rapports présentés sur ces diverses questions montrèrent un certain nombre de divergences dont les techniciens se sont efforcés de définir les causes en vue de les éviter, dans l'expérimentation à venir.

Les techniciens se sont efforcés par ailleurs de tirer des résultats des essais, effectués dans les divers pays, des conclusions d'ordre pratique.

La réunion s'est plus spécialement attachée à l'examen de la méthode préconisée par le comité international spécial, pour la mesure des perturbations, et à la détermination des tensions perturbatrices limites admissibles par les différents pays.

Ce sont ces deux points que nous allons passer spécialement en revue.

I. Méthode du comité international spécial (C. I. S. P. R.) pour la mesure des perturbations.

Des essais ont été effectués, en utilisant cette méthode, sur un perturbateur étalon et sur des séries de machines ou appareils électriques.

Il en résulte des divergences assez sensibles dont la cause réside vraisemblablement dans la technique d'application de la méthode. Aussi les experts ont-ils précisé et complété les indications données antérieurement.

D'après le compte rendu très détaillé fait à l'Union internationale de radiodiffusion par M. Braillard, président du groupe d'experts — compte rendu auquel nous faisons de larges emprunts — les nouvelles caractéristiques de la méthode et de l'appareil de mesure sont indiquées ci-après.

Appareil de mesure des perturbations. — L'appareil sert à mesurer les composantes symétrique et asymétrique des tensions perturbatrices aux bornes des machines ou des appareils électriques de puissance inférieure à 10 kW.

Il doit pouvoir être utilisé pour toutes les fréquences comprises dans la bande de 150 à 240 kc/s, et de 550 à 1500 kc/s.

La fréquence de modulation doit être uniformément reproduite dans l'intervalle de 100 à 4500 périodes par seconde, condition pratiquement remplie lorsque deux fréquences quelconques de cette bande ne donnent pas un écart maximum supérieur à 6 décibels et que les fréquences supérieures sont éliminées.

On peut d'ailleurs envisager parfois l'utilisation d'un filtre correcteur, tenant compte de la sensibilité de l'oreille pour les diverses fréquences.

Il est dans ce cas possible de faire parfois des corrections de l'ordre de 0 à 3 décibels, selon la nature de l'interférence.

Circuit d'entrée. — En ce qui concerne les mesures symétriques (mesures des différences de potentiel entre conducteurs isolés du sol) et les mesures asymétriques (mesures entre les conducteurs et la terre), l'impédance d'entrée de l'appareil doit être au moins de 1000 ohms.

Le couplage entre l'appareil et la source de perturbations ne doit pas introduire de résonance entre les fréquences produites par l'appareil perturbateur.

La mesure de la tension perturbatrice symétrique doit être indépendante de la coexistence des tensions asymétriques.

Circuit de sortie. — Le circuit de sortie de l'appareil doit utiliser un instrument des deux types désignés ci-après:

- 1^o Voltmètre à basse fréquence, dont les caractéristiques sont spécifiées ci-après, et qui mesure les tensions basse fréquence produite par la détection des tensions perturbatrices en haute fréquence.